

Mémoire du Collège George Brown
au Comité permanent des finances de la Chambre des communes
dans le cadre des consultations prébudgétaires 2012-2013, août 2011

Le Collège George Brown, situé sur trois campus au centre-ville de Toronto, est l'un des collèges publics les plus grands et les plus diversifiés du Canada, puisqu'il compte plus de 24 000 étudiants à plein temps et près de 70 000 étudiants inscrits en éducation permanente. Le collège dispense 158 programmes et a établi des secteurs d'excellence dans des domaines comme les arts culinaires, les services d'accueil, l'éducation des jeunes enfants, les soins infirmiers, la construction, les arts dramatiques, les technologies de l'information, le génie mécanique, les affaires et le design. Depuis son ouverture en 1967, le Collège George Brown a été l'un des premiers à comprendre la nature de l'évolution du milieu de travail et à instruire ses étudiants pour qu'ils entrent dans la population active munis des compétences et des connaissances nécessaires pour réussir. Le collège propose des programmes et des services spécialisés qui permettent aux personnes marginalisées et sous-instruites d'entrer dans la population active. En raison de l'emplacement du collège au centre de l'une des villes les plus diversifiées du Canada, celui-ci est investi du mandat spécial de servir la nombreuse population d'immigrants de Toronto et d'offrir des programmes spécialement conçus en fonction des besoins des néo-Canadiens. Le Collège George Brown joue également un rôle vital dans les activités de recherches appliquées et il collabore avec des centaines de partenaires de l'industrie à toute une diversité de projets.

C'est dans l'optique d'un chef de file de la préparation et du recyclage des gens pour la population active et de centre de recherches appliquées et d'innovation que le Collège George Brown formule les recommandations suivantes pour le budget fédéral de 2012 qui ont un rapport exprès avec les deux questions de savoir **comment assurer la relance soutenue de l'économie au Canada et comment créer des emplois durables de qualité.**

Pour que le Canada continue de jouir du niveau de stabilité et de prospérité économiques qui l'a aidé à affronter la tempête économique qui s'est abattue sur l'économie mondiale depuis quelques années, il doit continuer à attacher beaucoup d'importance à l'éducation et à la formation. La meilleure option pour le Canada pour assurer la relance soutenue de son économie et créer des emplois durables de qualité consiste à **investir dans les gens**. Le Canada doit chercher à intégrer tous les Canadiens dans la population active. Nous ne pouvons nous permettre de laisser qui que ce soit en marge de la société et tous les Canadiens doivent être en mesure de participer du mieux qu'ils peuvent à la population active. À cette fin, nous adressons trois recommandations au Comité permanent des finances de la Chambre des communes :

1. Le gouvernement du Canada doit s'efforcer de tirer parti des talents et des compétences des néo-Canadiens et faciliter l'insertion fructueuse des immigrants qualifiés dans l'économie canadienne en donnant de l'expansion aux services offerts outre-mer aux immigrants avant leur arrivée au Canada et en multipliant les services accessibles aux étudiants étrangers dans les collèges afin de faciliter leur aptitude à devenir des résidents permanents.
2. Améliorer les programmes de sensibilisation, de transition et de rétention des groupes traditionnellement sous-représentés, notamment les jeunes Autochtones des milieux urbains, les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes handicapées, grâce à des programmes exhaustifs d'enseignement professionnel assortis d'une modification du déroulement de l'enseignement et d'aides stratégiques aux étudiants qui contribuent à faire entrer les citoyens marginalisés dans la

population active. Une première étape essentielle pour atteindre ce but consiste à mettre sur pied un **Groupe d'étude pancanadien sur l'accès à l'enseignement postsecondaire des groupes sous-représentés**. Ce groupe d'étude se verra confier le mandat d'évaluer l'efficacité des stratégies de sensibilisation, de transition et de rétention employées dans tout le Canada, de déterminer les pratiques exemplaires, les secteurs qui se prêtent à d'autres recherches, et de faciliter l'adoption et la multiplication des pratiques exemplaires à travers le pays grâce à un financement ciblé et à une aide stratégique.

3. Avec le concours des gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement du Canada doit adopter la phase 2 du Programme d'infrastructures du savoir. Ce fonds doit répondre aux besoins de capitaux des collèges publics au titre des infrastructures éducatives qui ont un rapport direct avec les besoins avérés du marché du travail.

Mobiliser les talents et les compétences des néo-Canadiens

Les collèges du Canada tiennent lieu de passerelle entre les immigrants formés à l'étranger (IFE) et le milieu de travail canadien, grâce à une diversité de programmes ciblés, sans compter qu'ils accueillent également un plus grand nombre d'étudiants étrangers que jamais auparavant. Les recherches internes du Collège George Brown révèlent que près de la moitié des étudiants étrangers souhaitent rester au Canada à titre permanent, et montrent également que la moitié des étudiants étrangers qui étudient au collège ont déjà fait certaines études supérieures. Toutefois, la reconnaissance des titres acquis à l'étranger et l'expérience professionnelle des immigrants et des étudiants étrangers demeurent un processus complexe qui constitue un obstacle de taille à l'intégration rapide des nouveaux arrivants dans l'économie canadienne.

L'absence de renseignements avant l'arrivée sur la reconnaissance des compétences des étrangers (RCE) oblige les éventuels migrants à se débrouiller dans un système d'exigences locales et propres à chaque établissement, généralement après leur arrivée au Canada. Au cœur de ce problème, il y a l'absence d'un organe dirigeant national responsable de la RCE au Canada. Le système entraîne des retards pour les nouveaux arrivants dans le décrochage d'un emploi et l'admission dans les établissements d'enseignement, ce qui aboutit à la nécessité d'accepter des emplois de « survie » plutôt qu'un emploi dans leur sphère de formation professionnelle. La situation actuelle a des conséquences négatives fâcheuses aussi bien pour les étudiants immigrants ou étrangers que pour la société canadienne.

Le gouvernement australien a lancé un système qui permet d'évaluer les titres des étudiants étrangers avant qu'un immigrant ne quitte son pays d'origine, et nous souscrivons à un modèle semblable. L'intégration fructueuse des immigrants qualifiés en Australie est généralement attribuable à l'examen préalable et à la sélection avant l'arrivée, conjugués à l'existence de services complets de reconnaissance des titres étrangers avant l'arrivée. La création d'une politique nationale de reconnaissance mutuelle interne facilite la reconnaissance des titres entre les pays, alors que l'Australian Qualifications Framework (AQF) a permis d'uniformiser les qualifications entre les établissements et les régions d'Australie. Les deux sont conçus pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance des titres étrangers. Le gouvernement australien offre également tout un éventail de services d'installation avant l'arrivée aux éventuels migrants dans les pays à forte immigration.

Un système analogue de services avant l'arrivée pourrait être adopté par le gouvernement canadien en vertu d'un programme actuellement financé par le fédéral, le Projet canadien d'intégration des immigrants (PCII)¹. Le programme fournit des renseignements avant l'arrivée pour aider les travailleurs

qualifiés à se préparer à leur intégration dans le marché du travail au Canada depuis 2005. Les bureaux à l'étranger du PCII sont situés dans trois pays à forte immigration (la Chine, l'Inde, les Philippines), avec l'ajout en 2011 d'un bureau au Royaume-Uni. Le PCII fournit des renseignements et de l'aide sur le marché du travail pour permettre aux éventuels immigrants de planifier leurs études et leur emploi.

Nous recommandons que les infrastructures existantes du PCII soient étoffées pour englober une évaluation détaillée des titres et offrir des possibilités de formation linguistique et professionnelle avant l'arrivée grâce aux rapports qui existent entre les collèges et les partenaires locaux des établissements d'enseignement. Le fait d'offrir des services de RCE et des possibilités de formation aux immigrants qualifiés avant leur arrivée au Canada facilitera leur intégration plus rapide soit dans des emplois hautement qualifiés, soit dans le système d'éducation du Canada, après leur arrivée.

Étudiants étrangers

Depuis 10 ans, le Canada a vu augmenter de 170 p. 100 les inscriptions d'étudiants étrangers au niveau postsecondaire, la majorité faisant leurs études en Ontario (36 p. 100)ⁱⁱ. Le gouvernement de l'Ontario a récemment annoncé des plans visant à accroître les inscriptions d'étudiants étrangers de 50 p. 100 au cours des cinq prochaines années.

Dans un sondage mené auprès des étudiants étrangers par le CGB en 2011, on a appris que 49 p. 100 étaient titulaires d'un titre d'études supérieures préalables et que 17 p. 100 avaient fait une partie de leurs études supérieures, ce qui démontre le besoin manifeste de services suffisants d'évaluation des titres. Les étudiants étrangers en Ontario sont un groupe unique et de plus en plus nombreux d'étudiants pour lequel les systèmes et les cheminements actuels ne favorisent pas la reconnaissance voulue des études et des compétences acquises à l'étranger.

Les étudiants étrangers représentent une source éminemment souhaitable d'immigrants instruits et qualifiés qui ont subi une importante acculturation canadienne. Bon nombre possèdent déjà l'expérience du travail et pourraient apporter une précieuse contribution à l'avenir économique du Canada. Toutefois, les services d'orientation des étudiants étrangers qui existent dans les établissements d'enseignement canadiens sont largement insuffisants pour répondre aux besoins des étudiants étrangers qui cherchent à devenir résidents permanents. Nos propres recherches internes révèlent que moins de la moitié comprennent clairement les politiques d'immigration du Canada pour les formalités à suivre en matière d'immigration.

Recommandation

Le gouvernement du Canada doit s'évertuer à faciliter l'intégration de groupes souhaitables d'éventuels immigrants dans l'économie canadienne en donnant de l'expansion aux services offerts outre-mer aux immigrants avant leur arrivée au Canada et en multipliant les services accessibles aux étudiants étrangers dans les collèges afin de faciliter leur aptitude à devenir des résidents permanents.

Améliorer les programmes de sensibilisation, de transition et de rétention dans les établissements d'enseignement postsecondaire pour les groupes d'étudiants généralement sous-représentés

Les gens qui sont marginalisés sur le plan social et économique ont souvent peu de compétences commercialisables et sont tributaires de diverses formes d'aide sociale car ils ont peu de perspectives d'emploi, à part un emploi précaire. Certains hésitent à accepter des emplois de courte durée de peur de

se retrouver sans revenu et d'avoir du mal à demander à nouveau l'aide sociale à la fin de leur emploi. La plupart n'ont aucun cheminement professionnel limpide avec des compétences connexes et des titres reconnus par l'industrie. Toutefois, lorsque les gens peuvent participer à des programmes d'éducation et de formation qui englobent toute une diversité d'aides conçues en fonction de leurs besoins particuliers, près des deux tiers d'entre eux réussissent à trouver un emploi durable concurrentielⁱⁱⁱ. Cela n'est pas seulement bon pour l'économie, mais bénéfique à la société dans son ensemble, en plus de profiter à tous les diplômés et à leurs familles. Alors que les aides nécessaires pour ces programmes entraînent des coûts plus élevés que ceux des programmes d'un collège type, elles valent largement l'investissement.

Le Collège George Brown a connu d'importants succès dans les programmes conçus à l'intention des étudiants marginalisés. Deux programmes particulièrement fructueux sont :

Éducation enrichie : ces étudiants ont des antécédents de maladie mentale importante et/ou d'accoutumances et la plupart d'entre eux vivent des prestations d'aide sociale ou étaient au chômage avant de s'inscrire au programme. Certains ont également un logement instable ou sont sans abri. Près des deux tiers de ceux qui mènent à bien le programme d'aide-cuisinier ou de construction obtiennent un emploi à la fin du programme et près de la moitié ont toujours un emploi au bout de six mois. Certains suivent une formation complémentaire avant de chercher un emploi.

Transition des femmes vers des corps de métiers : les étudiantes sont adressées par des organismes de services sociaux du fait qu'elles ont été victimes de violence ou qu'elles courent de sérieux risques de l'être. Un programme complet d'aide assure la préparation et la transition à une formation particulière dans un corps de métier (p. ex. CVC, réparation d'appareils électroménagers), en plus de répondre aux besoins collatéraux indispensables à la réussite des étudiantes. Dans la première cohorte, au bout d'un an, 77 p. 100 des étudiantes avaient trouvé un emploi ou étaient travailleuses autonomes, et deux autres suivaient une formation plus poussée. Dans la cohorte actuelle, qui achève tout juste sa formation, 10 étudiantes sur 25 ont déjà trouvé un emploi dans un domaine apparenté, dont 9 à plein temps.

Étudiants autochtones

En plus de renforcer la capacité des collèges du Canada à répondre aux besoins éducatifs des étudiants traditionnellement marginalisés et à les préparer à joindre la population active, il faut faire particulièrement attention aux besoins des étudiants autochtones et, notamment, des étudiants autochtones en milieu urbain.

Le succès des étudiants autochtones est d'autant plus grand qu'on leur offre des services adaptés sur le plan culturel, qu'on incorpore des points de vue autochtones dans le cursus et qu'on leur offre une aide financière directe. Au cours des 10 prochaines années, 400 000 jeunes Autochtones atteindront l'âge de travailler^{iv}. Le Canada doit s'assurer que ces jeunes sont prêts à entrer dans la population active. Toutefois, les collèges ont un potentiel limité d'offrir les aides nécessaires aux étudiants autochtones faute de crédits désignés à cette fin.

Les étudiants autochtones ont besoin d'indicateurs sans équivoque qu'un collège est accueillant et les appuie. Ils veulent surtout bénéficier d'aides adaptées sur le plan culturel tandis qu'ils suivent des programmes du courant dominant sanctionnés par des titres normalisés reconnus dans le milieu de travail, au lieu de s'inscrire à des programmes propres aux Autochtones. Cela vaut particulièrement dans les milieux urbains. La présence d'un aîné et de conseillers autochtones, l'existence de locaux consacrés aux réunions et aux études et des rapports étroits entre le collège et la collectivité sont autant d'éléments qui assurent le succès des étudiants autochtones.

Sensibilisation, transition et rétention

Alors que certains des groupes mentionnés ci-dessus ont besoin d'un niveau d'aide très important pour opérer avec succès la transition à des études postsecondaires et ensuite au marché du travail, il existe aussi un nombreux groupe d'étudiants potentiels qui, moyennant des efforts modestes de sensibilisation, de transition et de rétention, pourraient fort bien réussir dans les programmes collégiaux et s'intégrer dans la population active. À Toronto seulement, environ 35 000 bénéficiaires du programme Ontario au travail sont âgés de 18 à 29 ans, ne sont pas titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires et ont des antécédents professionnels inexistantes ou nébuleux^v. Cela représente un énorme bassin potentiel inexploité par notre économie de même que des coûts significatifs pour le gouvernement sur le plan de recettes perdues sur les impôts sur le revenu et les coûts de l'aide sociale. Nous proposons d'engager un investissement dans ce groupe de personnes, qui aura un rendement net positif. Nous savons que, même avec des aides modestes, les étudiants provenant d'horizons marginalisés peuvent réussir dans leurs études postsecondaires et opérer la transition vers le marché du travail.

Recommandation

Améliorer l'accès aux études collégiales des groupes traditionnellement sous-représentés, notamment les jeunes Autochtones des milieux urbains, les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes handicapées, grâce à des programmes exhaustifs d'enseignement professionnel assortis de modifications du déroulement de l'enseignement et d'aides stratégiques aux étudiants qui contribuent à faire entrer des citoyens marginalisés dans la population active.

Une première étape essentielle pour atteindre ce but consiste à mettre sur pied un **Groupe d'étude pancanadien sur l'accès à l'enseignement postsecondaire des groupes sous-représentés**. Ce groupe d'étude se verra confier le mandat d'évaluer l'efficacité des stratégies de sensibilisation, de transition et de rétention employées dans tout le Canada, de déterminer les pratiques exemplaires, les secteurs qui se prêtent à d'autres recherches, et de faciliter l'adoption et la multiplication des pratiques exemplaires à travers le pays grâce à un financement ciblé et à une aide stratégique.

Le Programme d'infrastructures du savoir

Nous estimons que le fait de renforcer la capacité des collèges publics du Canada à répondre à la demande de compétences de pointe en renforçant la capacité des collèges à former des étudiants est essentiel à la relance soutenue de l'économie et à la création d'emplois durables de qualité. Toutefois, de nombreux collèges ne sont pas en mesure de répondre à cette demande faute d'espace physique pour accueillir des étudiants supplémentaires.

Le Programme d'infrastructures du savoir de 2009 (PIS) a été fort bien accueilli par le Collège George Brown et lui a permis de bâtir son nouveau campus des sciences de la santé dans le secteur riverain de Toronto. Ce projet permettra au collège de dispenser à 3 500 étudiants des programmes ayant trait aux sciences de la santé. La demande de professionnels de la santé est très vive et continuera d'augmenter au fur et à mesure que la population vieillit et que les gens vivent plus longtemps. Il est incontestable que le PIS a connu un énorme succès et qu'il s'agit d'un programme fort bien conçu qui nous a permis de renforcer nos capacités dans un domaine crucial. Le financement ciblé dont le Collège George Brown a bénéficié de la part du PIS pour bâtir un établissement d'enseignement lié directement à la demande de la population active est précisément le type d'investissement « judicieux » qui doit persister.

Le Conference Board du Canada estime que l'Ontario fera face à une pénurie de près de 200 000 travailleurs au cours des 10 prochaines années. Au cours des 30 prochaines années, la population de Toronto devrait exploser, ce qui entraînera la construction de nouvelles infrastructures résidentielles et institutionnelles. Durant la même période, des milliers de travailleurs expérimentés prendront leur retraite. Au cours des cinq prochaines années à elles seules, on estime que 50 000 travailleurs de la construction seront nécessaires pour remplacer ceux qui prennent leur retraite. Ce nombre vient s'ajouter aux 35 000 travailleurs nécessaires pour répondre à la croissance naturelle de ce secteur.

Les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de la construction sont bien connues et, depuis 10 ans, on déploie beaucoup d'efforts pour faire la promotion des professions qualifiées comme option professionnelle précieuse, sûre et bien rémunérée. La preuve du succès de cette campagne de promotion est la hausse spectaculaire du nombre de candidats aux programmes de métiers spécialisés, notamment les programmes d'apprentissage. Toutefois, la capacité matérielle permettant de répondre à la demande n'a pas augmenté au même rythme. Par exemple, en 2010, le Centre des métiers de la construction et du génie du Collège George Brown a reçu plus de 7 000 demandes pour 1 200 places. Même si nous sommes vivement encouragés par l'intérêt suscité par nos programmes, nous avons dû refuser près de 6 000 candidats faute d'espace.

Le Canada doit continuer à investir dans l'éducation et la formation de ses citoyens et veiller à ce que le financement des infrastructures d'éducation soit ciblé et stratégique.

Recommandation

Avec le concours des gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement du Canada doit adopter la phase 2 du Programme d'infrastructures du savoir. Ce fonds doit répondre aux besoins de capitaux des collèges publics au titre des infrastructures éducatives qui ont un rapport direct avec les besoins avérés du marché du travail.

ⁱ <http://www.newcomersuccess.ca/index.php/en/about-ciip>.

ⁱⁱ Citoyenneté et Immigration Canada, 2011.

ⁱⁱⁱ Recherches internes du Collège George Brown sur l'enseignement enrichi et les programmes de transition des femmes vers les corps de métiers, 2011.

^{iv} *Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones*. Gouvernement du Canada, 2009.

^v Toronto Employment and Social Services, 2011.